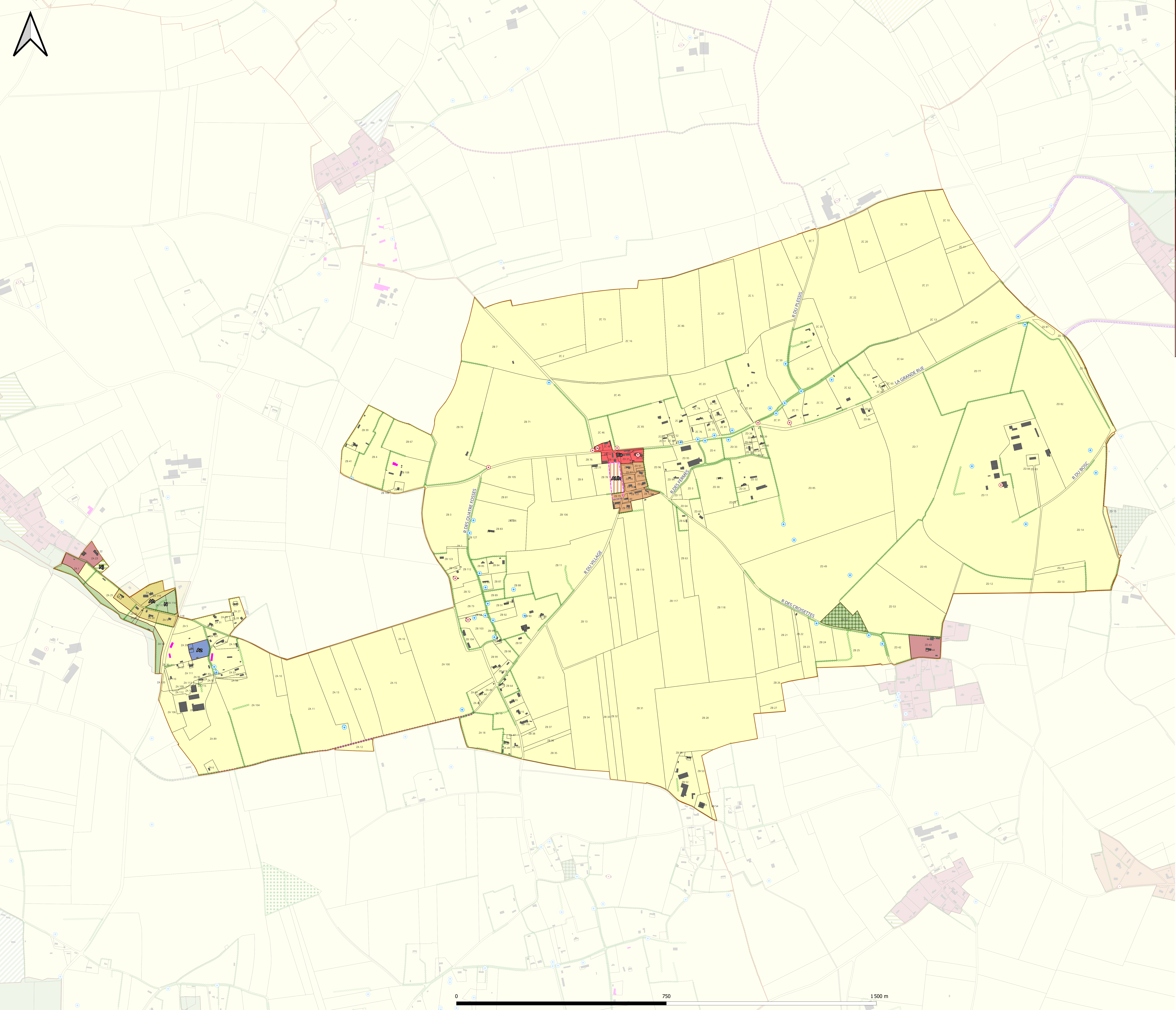




Version créée :

Cadrement :

Création (mandataire) / Comm. (co-valorant) :

CC Lieuvain Pays d'Auge

Plan Local d'Urbanisme

Intercommunal

3B. Règlement graphique

HEUDREVILLE EN LIEUVAIN

Arrêt : 19 janvier 2025

Enquête publique :

Approbation :

lpa

Lieuvain Pays d'Auge

Intercommunalité

HABILLAGE

Bâti

Limite parcellaire

Limite communale

ZONAGE

Ua : zone urbaine à caractère ancien avec une certaine mixité fonctionnelle (habitat, commerces, services, équipements)

Ub : zone urbaine résidentielle à implantation mixte (en limite ou en retrait)

Uh : zone urbaine de faible densité à dominante résidentielle

AUh : zone à urbaniser à dominante d'habitat (ouverture possible sans délai)

A : zone agricole

Ah : hameau constitué en zone agricole et autorisant les constructions nouvelles sous conditions

N : zone naturelle

Nj : secteur naturel de jardin

Az : activité artisanale isolée dans un espace à dominante agricole

PREScriptions REGLEMENTAIRES

Mare (L151-23 CU)

Éléments du patrimoine bâti (L151-19 CU)

Éléments du patrimoine naturel à préserver (L151-23 CU)

Rues et sentiers piétonniers / cyclables à préserver (L151-38 CU)

Espace Boisé Classé (L113-1 CU)

Périmètre comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation

Bâtiment pouvant changer de destination (L151-11, 2° CU)

Le territoire de Lieuvain Pays d'Auge est concerné par la présence de cavités souterraines et marnières. Nous vous invitons à consulter le site de la Préfecture de l'Eure qui recense la connaissance actuelle en matière de cavités souterraines : https://www.eure.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Risques-majeurs/Risques-naturels/Marnieres_Lavites-souterraines/Atlas-des-Cavites-Souterraines-de-l-Eure